

DÉPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

# Commune de LAPALUD

Arrondissement  
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

## Délibérations du conseil municipal

N° 019-2021

Séance du 09 avril 2021

*L'an deux mille vingt et un, et le neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, exceptionnellement dans la Salle Polyvalente « Espace Julian » afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur selon la Loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,*  
*sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,*

**Etaient présents** : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, COTEL Laurence, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, PARET Frank, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, FRAISSE Alexandrine, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri, SOLEILHAC Aline.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

BOUCK Philippe ayant donné procuration à SAUVADON Césarine, KERBRAT Isabelle ayant donné procuration à SAUVADE Sandrine, MOREL Stéphane ayant donné procuration à MISERERE Gérard, AMAYA Y RIOS Estelle ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis, DEFFES Jean-Marc ayant donné procuration à SOLEILHAC Aline

***OBJET : Affectation du Résultat de Fonctionnement 2020 – Service Assainissement Commune de Lapalud***

***Rapporteur*** : Monsieur Jean-Marc GUARINOS

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2020,

Considérant que la gestion apparaît régulière,  
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 220 389,30 €
- un excédent d'investissement de : 142 111,68 €
- un déficit des restes à réaliser de : - 5 944,00 €

soit un excédent de **356 556,98 €**

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 220 389,30 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Où l'exposé,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés**

**Par 20 voix pour, 00 voix contre et 07 abstentions  
(GRAPIN Jean-Louis, pouvoir d'AMAYA Y RIOS Estelle,  
CARPENTRAS Henri, FRAISSE Alexandrine, SBABTI  
Samira, SOLEILHAC Aline, pouvoir de DEFFES Jean-  
Marc).**

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 220 389,30 €

Date de convocation : 02 avril 2021

Date d'affichage : 02 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 22

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 05

Nombre de votants : 27

Voix pour : 20

Voix contre : 00

Abstention : 07

Pour extrait conforme

Le Maire,

Hervé FLAUGÈRE